



**Budget 2025
Prévisionnel 2026**



**Elections
municipales**



**Vie scolaire
CMJ**



Agenda



Vie associative

Des professionnels à votre service



ARBORISTE GRIMPEUR

ÉLAGAGE / ABATTAGE / DÉMONTAGE
TAILLE AUX SOINS DE L'ARBRE

PAYSAGISTE

TAILLE DE HAIES / DÉBROUSSAILLAGE
ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS
CRÉATION / IRRIGATION / ENGAZONNEMENT



06 65 47 71 23

DRÔME – ARDÈCHE



DISPONIBILITÉ 7/7J EN CAS D'URGENCE

Imprimerie OFFSET 111

Professionnels et Particuliers

Imprimerie :

*photocopies - sorties mails
cartes - flyers
affiches - rapports de stage
dépliants - brochures*

Boutique :

*colliers - boucles d'oreilles
bagues - montres
portes-monnaies - sacs*

ouvert du mardi au vendredi
et le samedi matin

111, Rue Pierre Julien - 26200 MONTE LIMAR

Tél. : 04.75.51.90.37

Email : offset-111@orange.fr

site : sarl-offset-111.sumupstore.com



Côté
COIFFURE
SALON DE COIFFURE

20 bis Grande Rue
26200 Ancône

Rendez-vous en ligne sur
Planity.com



[cote_coiffure_26](https://www.instagram.com/cote_coiffure_26)

Côté Coiffure

msd pierrelatte

GRAVURE

IMPRESSON

SIGNALETIQUE

TEXTILE

04 75 53 54 57

contact@msd.fr

ZA Daudel - 4 Allée Marco Polo
26700 Pierrelatte



A NOTER

Entreprises/Commerçants/Artisans, faites-vous une place dans la prochaine édition de décembre en envoyant un mail à accueil@mairie-ancone.fr



P.4-5 Infos administrés

P.6-7 Budget 2025
Prévisionnel 2026

P.8-9 Illuminations 2025
Voeux 2026-Cérémonies



P.10-11 Elections municipales

P.12-13 Vie scolaire-CMJ

P.14-15 Nouveaux commerces et
services



P.17 Travaux

P.18 Etat civil

P.19 La photo de Nathan
Panneau Pocket

NOUVEAU

P.21-22 Infos Agglo-Agenda

P.23-30 Vie associative

COMMISSION INFORMATION

Directeur de la publication : Christophe FERET
Rédacteur en chef : Commission information,
40 Grande rue, 26200 ANCONE.
04 75 92 59 90 adresse mail sandra.feret@mai-rie-ancone.fr
Rédacteurs : élus, associations, écoles
commission information.

Photos : commission information, rédacteurs

Impression : Imprimerie OFFSET 111 - 750 ex,
semestriel

Nous remercions les associations, les partenaires,
annonceurs, pour la réalisation de cet ouvrage.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie d'Ancône



Retrouvez les informations sur le Parrainage civil, le PACS et le mariage, les inscriptions scolaires, la cantine scolaire, le livret de famille, les demandes d'urbanisme pour vos travaux, la liste des assistantes maternelles, la location de salle...

Accueil du public

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Le samedi de 10h à 12h

Nouveaux arrivants, n'oubliez pas de passer en mairie pour récolter des informations importantes.

Panne de lampadaire ?
Pensez à nous le signaler en mairie



Tél. 04 75 92 59 90 - Astreinte 06 37 10 86 71
Mail: accueil@mairie-ancone.fr - Site internet : www.anconedrome.fr

La Bibliothèque

Venez nombreux à la bibliothèque communale pour lire, emprunter et participer aux diverses animations.

Nous renouvelons notre fonds 4 fois par an pour vous offrir des ouvrages récents et variés, adultes et enfants. Ceux-ci en bénéficient dans le cadre des échanges scolaires tous les lundis matin.

Il nous est également possible de commander un livre de votre choix auprès de la médiathèque de Valence.

Pour vous tenir informés de nos activités, n'hésitez pas à consulter notre site facebook : Bibliothèque Ancône. 

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 9h à 12h et les mercredis de 15h00 à 17h30.

L'adhésion est de 8€/an pour les adultes et gratuite pour les enfants de moins de 18 ans.

Vous pouvez emprunter 4 ouvrages par mois.

Bibliothèque Ancône - 57 Grande rue, 26200 Ancône

tél. : 04 75 54 83 31

Pour ceux qui souhaitent partager un moment convivial et créatif, nous organisons des ateliers d'écriture, pas besoin d'être un écrivain chevronné pour participer. Nous proposons des écritures ludiques, des jeux avec les mots. Pas de jugement, beaucoup de bienveillance, d'amitié et de bonne humeur. Véronique et Dominique, deux des bénévoles de la bibliothèque.

L'Agence Postale Communale

Vous pouvez réaliser les opérations courantes suivantes: achats de timbres ordinaires et philatéliques, achats emballages colis, lettres suivies, enveloppes à bulles, retrait sur compte CCP ou EPARGNÉ, dépôt compte CCP ou EPARGNE, remise de chèques sur vos comptes, envoi courriers ordinaires + suivis + colis toutes destinations, service, réexpédition de courrier, mise à disposition de vos avisés (courriers + colis).

Votre agence postale au coeur du village, avec parking vous accueille :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h

et le samedi de 9h à 12h

Tel. 04 75 49 82 73



Véronique



Dominique

INFOS ADMINISTRÉS



Chenilles processionnaires

Berce du Caucase

Tiques

Moustiques tigre

Ambroisie

FREDON AUVERGNE RHÔNE-ALPES

La Santé Environnement en Auvergne-Rhône-Alpes

ars

DANGER ATTENTION DANGER ATTENTION

Plus d'infos sur : especes-enjeux-sante.fredon-aura.f

Télémédecine Territoriale Assistée par un infirmier

Prise de RDV
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

04.28.37.08.58

CPTS
PORTES DE PROVENCE

Tête noire

Thorax noir

Abdomen noir avec large bande orangée

Extrémité des pattes jaunes

SIGNALE TON FRELON

www.frelonsasiatiques.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ vacances

Partez en vacances, l'esprit tranquille

- Votre domicile surveillé par la police
- Des patrouilles régulières de jour comme de nuit
- En cas d'anomalie, vous êtes prévenu

INSCRIVEZ-VOUS sur service-public.fr

Enregistrement en ligne, plus besoin de se déplacer au Commissariat

POLICE NATIONALE

POLICE NATIONALE

PERMANENCES D'INFORMATION

SANS RENDEZ-VOUS

Dois-je déposer plainte ?

Je rencontre un problème avec mes voisins

Prochaine permanence
Mardi 25 août de 9h à 12h

Venez à la rencontre du délégué à la cohésion Police-Population (DCPP) du Commissariat de Police.

Il est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions en lien avec la sécurité.



CFU 2025

Le Conseil municipal approuve le Compte Financier Unique

2025



Lors de la séance du Conseil municipal du 3 avril 2026, les élus ont approuvé le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget principal de la commune d'Ancône.

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE L'EXERCICE 2025



RECETTES TOTALES RÉALISÉES

1 084 031 €



DÉPENSES TOTALES RÉALISÉES

1 302 131 €



RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE

- 218 100 €

BUDGET PRINCIPAL 2025 – COMMUNE D'ANCÔNE

Comparaison des recettes et dépenses réalisées en 2025.



A noter

Toutefois, le fonctionnement dégage un résultat positif de 132 902 €, tandis que la section Investissement présente un déficit de 351 002 €, principalement lié au début des travaux de la salle des fêtes.

Après intégration des résultats antérieurs reportés, le résultat de clôture 2025 s'établit à :

- + 282 902 € en fonctionnement
- + 256 259 € en investissement
- + 26 643 € de résultat global consolidé

Des projets engagés pour l'avenir :

- 1,73 M€ de recettes attendues
- 1,65 M€ de dépenses restant à engager

Soit un solde positif provisionnel de 75 718 €.

Le Conseil municipal approuve le Compte Financier Unique 2025 d'Ancône Énergies

Ce budget spécifique accompagne le développement des projets énergétiques de la commune, avec pour objectif de renforcer l'autonomie énergétique et les ressources générées par les installations communales.



BILAN 2025



RECETTES RÉALISÉES

60 443 €

Revenus générés par les installations énergétiques communales



DÉPENSES RÉALISÉES

21 083 €

Fonctionnement, entretien et gestion des équipements



RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2025

39 360 €

Le résultat global de l'exercice est ainsi positif à hauteur de 39 359 €.

RÉSULTAT DE CLÔTURE

Après prise en compte des résultats antérieurs reportés, le résultat de clôture s'établit à :



DES OPÉRATIONS ENCORE EN COURS

Des opérations encore en cours avec des restes à réaliser traduisent la poursuite des opérations engagées :



DÉVELOPPER l'autonomie énergétique de la commune



VALORISER les équipements communaux



PRÉPARER les investissements de demain



ASSURER une gestion transparente et responsable

PRÉVISIONNEL 2026



Le Conseil municipal vote le Budget Primitif 2026



Ce budget traduit la volonté de la municipalité de poursuivre les investissements engagés tout en maintenant un équilibre financier maîtrisé.

UN BUDGET 2026 ÉQUILIBRÉ (en tenant compte des résultats reportés de l'exercice précédent)

FONCTIONNEMENT

1 084 000 €

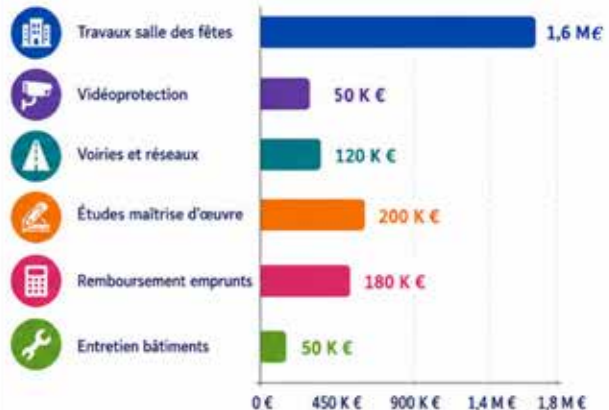
INVESTISSEMENT

2 200 000 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026



INVESTISSEMENTS 2026 : PRINCIPALES OPÉRATIONS PRÉVUES



Le projet de rénovation de la salle des fêtes représente à lui seul plus de 1,6 million d'euros d'investissements, en complément des mandats déjà effectués en 2025. Pour accompagner ces projets, plusieurs partenaires institutionnels participent au financement (État, Région, Département, SDED, Montélimar-Agglomération...). Des emprunts ont également été prévus afin de soutenir les grands projets structurants de la commune.



LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE LE BUDGET 2026 DU SPIC ANCÔNE

Un budget au service de la transition énergétique de notre commune



UN BUDGET 2026 ÉQUILIBRÉ

Le budget du SPIC Ancône Énergies s'équilibre à :

SECTION D'EXPLOITATION
40 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT
112 000 €

UNE NOUVELLE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE POUR LA SALLE DES FÊTES



L'année 2026 sera marquée par la poursuite du développement énergétique communal avec l'installation d'une nouvelle centrale photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes.



Le budget prévoit ainsi près de **95 000 €** d'investissements pour ces nouvelles installations.



UN OBJECTIF DOUBLE



1. RENFORCER l'autonomie énergétique des équipements publics



2. DÉVELOPPER les recettes générées par la production d'énergie

UN ENGAGEMENT CONFIRMÉ



Ce budget confirme la volonté municipale de poursuivre les investissements en faveur de la transition énergétique et de la maîtrise des dépenses publiques.



ENSEMBLE, CONSTRUISONS UNE COMMUNE PLUS DURABLE, PLUS AUTONOME, PLUS SOLIDAIRE !





ILLUMINATIONS 2025

Noël 2025

À l'occasion du lancement officiel des festivités de Noël le samedi 13 décembre, de nombreux habitants se sont réunis pour découvrir les illuminations et décorations animées installées pour les fêtes dans la cour de la bibliothèque.

Cette année, une nouveauté s'est invitée : un joli village animé a pris place sous le préau de la cour. Passionné par les automates et l'univers de Noël, Stéphane Tanchoux s'est gentiment proposé de concevoir et réaliser ce village. Chaque soir, à la tombée de la nuit, les habitants ont pu ainsi admirer cette installation s'illuminer et prendre vie. Face au succès rencontré, cette animation sera reconduite cette année, avec de nouvelles surprises à découvrir.

Monsieur le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale remercient chaleureusement Stéphane Tanchoux pour son implication et la qualité de sa réalisation, ainsi que Francis Plan,

qui cette année encore, a assuré la préparation du vin chaud ... toujours très attendu !

Un grand merci également à l'Association Détente et Loisirs pour sa participation et son implication cette année lors de ces festivités. Grâce à l'engagement de ses bénévoles, les habitants ont pu déguster de délicieux marrons chauds, particulièrement appréciés.



VOEUX 2026

Cérémonie des vœux du Maire

À l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, organisée le 9 janvier dernier, les habitants du village se sont retrouvés dans un cadre inhabituel : la cantine municipale. La salle des fêtes n'étant pas disponible,

en raison des travaux de rénovation en cours, la municipalité a tenu à maintenir ce rendez-vous incontournable et a donc choisi d'accueillir les participants dans la cantine où les écoliers demi-pensionnaires déjeunent chaque midi. Cette rencontre a également permis aux Ancônais, n'ayant pas pu assister à l'inauguration de l'école, de découvrir les lieux. Lors de cette cérémonie, Monsieur Le Maire a mis à l'honneur l'engagement de toutes celles et ceux qui participent activement à la vie du village. Il a ain-

si adressé ses vœux et ses sincères remerciements, aux associations, aux bénévoles, aux enseignants, aux agents communaux, aux élus et aux partenaires institutionnels qui contribuent, au quotidien, au dynamisme et à la solidarité de la commune. Au-delà du caractère officiel des vœux, cette rencontre est surtout un véritable moment de convivialité entre les élus et les habitants, permettant à chacun de se retrouver et d'échanger autour du verre de l'amitié dans une atmosphère chaleureuse.



CÉRÉMONIES



Les cérémonies patriotiques du 26 avril et du 8 mai 2026

Les cérémonies patriotiques rendent hommage à celles et ceux qui se sont engagés pour la France, pour la liberté et pour la paix.

Ce sont des moments forts qu'il est essentiel de conserver et de transmettre aux générations futures afin de faire vivre le devoir de mémoire et les valeurs de la République.

Elles sont l'occasion de se souvenir et de se rappeler l'importance de la paix, de la fraternité et du respect entre les peuples.

Les dates des cérémonies patriotiques ne sont pas de simples jours fériés inscrits au calendrier : elles doivent permettre aux enfants et petits-enfants de comprendre le passé pour mieux construire notre avenir.

Il est important que chacun puisse venir participer à ces cérémonies patriotiques afin d'honorer ensemble la mémoire de celles et ceux qui ont servi la France et de transmettre cet héritage aux futures générations.





ELECTIONS



La nouvelle équipe du conseil municipal



Christophe FERET
Maire



Vanco JOVEVSKI
1^{er} Adjoint



Sonia CARRION
2^{ème} Adjointe



Eddy BAPTISTE
3^{ème} Adjoint



Sandra FERET
4^{ème} Adjointe



Isabelle THIERY
Conseillère déléguée



Eric RHODET
Conseiller délégué



Anaïs DAUGUET
Conseillère municipale



Claude FROMENT
Conseiller municipal



M. Louise TEYSSIER
Conseillère municipale



Victor MAYEUR
Conseiller municipal



Bernadette MOREL
Conseillère municipale



Pascal VILTARD
Conseiller municipal



Lucienne MELZANI
Conseillère municipale



J. Yves BIGEARD
Conseiller municipal



ELECTIONS



La nouvelle équipe du conseil municipal

L'exécutif municipal

L'exécutif municipal réunit le maire, les adjoints et les conseillers municipaux autour des grandes orientations de la commune et du suivi des dossiers du quotidien. Ces réunions hebdomadaires permettent d'échanger sur les affaires courantes, les projets en cours, de coordonner les actions des différents services et de préparer les décisions à venir.

Le conseil municipal

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante de la commune. Composé des élus municipaux, il se réunit régulièrement en séance publique afin de voter les décisions importantes concernant la vie locale : budget communal, travaux, aménagements, vie associative, écoles, urbanisme ou encore services à la population. Ces conseils municipaux sont des moments clés où les projets de la commune sont présentés, discutés puis adoptés dans l'intérêt général. Ces décisions sont ensuite adressées à la Préfecture pour le contrôle de légalité.

Les commissions municipales

Les commissions municipales sont des groupes de travail composés d'élus et de personnes souhaitant participer (extras municipaux) qui se consacrent à des thématiques spécifiques pour étudier les dossiers en détail, proposer des actions

concrètes et préparer les décisions qui seront ensuite présentées au conseil municipal. Véritables lieux d'échange et de réflexion, les commissions contribuent à faire avancer les projets de la commune grâce au travail collectif des élus.

Ont ainsi été élus, lors du Conseil Municipal du 18 mai 2026, pour les deux commissions mises en place en ce nouveau mandat, les représentants suivants :

1/Commission animation et vie locale (famille, seniors et enfants, culture, loisirs et vie associative)

Christophe Féret, Sonia Carrion, Sandra Féret, Isabelle Thiery, Marie-Louise Teyssier, Anaïs Dauguet, Bernadette Morel, Lucienne Melzani, Pascal Viltard, Jean-Yves Bigeard, Claude Froment et Gislaine Esposito (Extra municipale).

2/Commission moyens généraux (finances, ressources humaines, Urbanisme et administration générale)

Christophe Féret, Vanco Jovevski, Eddy Baptiste, Eric Rhodet, Claude Froment, Jean-Yves Bigeard et Victor Mayeur.

INFO - INFO - INFO - INFO - INFO - INFO - INFO

Vous venez d'emménager sur la commune, pensez à vous inscrire sur la liste électorale. Attention, si vous changez d'adresse sur Ancône, il est important de nous en informer par mail en joignant un justificatif de moins de 3 mois.



VIE SCOLAIRE

A l'école maternelle : rencontre avec les animaux à la Ferme de Fanny

Jeudi 25 mai, les enfants de l'école maternelle Jacques Prévert ont vécu une belle journée à la ferme de Fanny, à Montélimar. Curieux et enthousiastes, ils ont découvert les différents animaux de la ferme qu'ils ont pu observer de près, caresser et même nourrir. Un moment riche en découvertes pour tous les petits visiteurs.

Au cours de cette sortie, les élèves ont également participé à plusieurs ateliers autour de la mare afin de mieux comprendre la nature et les petits animaux qui y vivent. Ils ont aussi mis les mains dans la terre en réalisant des plantations dans le potager de la ferme.

Entre rires, découvertes et activités en plein air, cette journée a enchanté les enfants comme les accompagnateurs. Tous garderont un très bon souvenir de cette sortie à la ferme de Fanny.



A l'école élémentaire : les règles du tchoukball



Tous les jeudis toutes les classes font du tchoukball au city park. Voici les règles :

- 1- Il y a 2 équipes, qui se respectent entre elles.
- 2- Pour jouer il faut 2 tchouks et une balle. Un tchouk ressemble à un trampoline incliné. Il est interdit de marcher quand on a la balle.
- 3- Il faut faire au moins 5 passes avant de tirer sur le tchouk. L'équipe adverse doit rattraper la balle qui a été tirée sur le tchouk. Si elle y arrive, elle gagne 1 point, sinon c'est l'autre équipe qui remporte le point.

A la fin du temps imparti, l'équipe qui a le plus de points gagne la partie.

Maintenant, vous connaissez les règles du tchoukball !

Taïssia et Liam C



Réunion des CMJ



Le 31 mars 2026, les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont réunis aux côtés de l'adjointe au maire, Mme Féret Sandra et de la conseillère déléguée aux affaires scolaires, Mme Thiéry Isabelle. Cette rencontre a été l'occasion de faire connaissance avec les jeunes conseillers dans un moment d'échange convivial et constructif. Cette rencontre a tout d'abord permis aux jeunes élus de visiter la mairie et de saluer Monsieur le Maire, découvrant ainsi le fonctionnement de la collectivité et le

rôle des élus au service de la commune. L'ordre du jour portait également sur la préparation des deux cérémonies commémoratives du 26 avril et du 8 mai. Les échanges ont permis d'aborder la signification de ces cérémonies afin de sensibiliser les jeunes générations à la transmission de notre histoire et des valeurs citoyennes ; dans la continuité du travail déjà entrepris par leurs professeurs des écoles. Enfin, les membres du CMJ ont réfléchi aux futurs projets destinés aux enfants de la commune. De nombreuses idées ont émergé, certains jeunes conseillers étaient même venus avec une feuille remplie de propositions, témoignant de leur réflexion et de leur implication dans la vie locale.



INFO- INFO-INFO-INFO
Infos cantine
 (Réservations, menus, règlement...)
Inscriptions scolaires
2026/2027

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

A PRÉSENTER EN MAIRIE

CARTE D'IDENTITE DU JEUNE

LIVRET DE FAMILLE

JUSTIFICATIF DE DOMICILE



www.defense.gouv.fr/jdc



COMMERCES ET SERVICES



"Arrivées récemment dans le village, Manon et Sophie semblent déjà avoir trouvé leurs marques et construit une belle complicité professionnelle."

Rencontre avec les nouvelles infirmières du village



Sophie Antoine & Manon Reboul

Installées depuis quelques semaines au cabinet infirmier du village, elles ont accepté de répondre à quelques questions pour la gazette municipale. Parcours, vocation, organisation du cabinet et relation avec les patients : elles nous racontent leur quotidien.

— PORTRAITS EXPRESS —

Sophie

32 ans d'expérience, en libéral depuis 24 ans. A travaillé 8 ans à l'hôpital notamment en gériatrie et aux urgences
Région lyonnaise

Manon

13 ans d'expérience. A travaillé en EHPAD pendant 6 ans
Native d'Ancône

Pourquoi avoir choisi de vous installer sur Ancône ?

Sophie : J'ai repris la moitié de la patientèle le 1er décembre dernier. Je voulais quitter la ville, changer de région, les bouchons, les immeubles...Je cherchais une patientèle plus authentique. L'installation d'un cabinet infirmier est très encadrée par l'ARS, elle est impossible sans reprise de patientèle. Ancône est proche de mon domicile et l'opportunité s'est présentée quand Eugénie et Margaux ont mis en vente leur part.

Manon : C'est l'opportunité qui m'a décidée ! C'est aussi un retour aux racines, même si au départ je ne pensais pas travailler dans ma commune de naissance. Remplaçante sur le village depuis 3 ans, je suis devenue titulaire du cabinet le 1er avril 2026.

Vous connaissiez-vous avant de travailler ensemble ?

Sophie : Pas du tout ! C'est vraiment une rencontre liée à l'opportunité professionnelle.

Manon : Au départ, ce qui compte quand on rachète une patientèle, c'est aussi de savoir avec qui on va travailler. Il faut se faire confiance. Finalement ça s'est très bien passé.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir infirmière ?

Sophie : Quand j'avais 3 ans, mes parents m'avaient offert 2 panoplies à Noël : une de majorette et une d'infirmière. Et je me suis dit que j'aurais plus d'avenir comme infirmière ! (rires). En vrai, j'ai toujours voulu faire ce métier.

Manon : Moi, c'est venu un peu plus tard. J'avais commencé une fac de biologie, puis j'ai arrêté en 2ème année. Ensuite, j'ai travaillé dans l'aide à domicile et je me suis rendue compte des énormes besoins des personnes âgées à domicile. Cela m'a orientée vers ce métier.

Comment fonctionne le cabinet aujourd'hui ?

Manon et Sophie travaillent en alternance entre 7h et 19h, avec une pause méridienne. toute l'année y compris pendant les vacances et les jours fériés. Elles interviennent principalement sur la commune et peuvent aussi vous recevoir au cabinet sur rendez-vous au 42 grande rue.



Quels types de soins réalisez-vous le plus souvent ?

Manon : On fait vraiment de tout : prises de sang, pansements, soins quotidiens, perfusions...



Quelles qualités faut-il pour exercer ce métier ?

Sophie : Il faut être patiente, rigoureuse, empathique et organisée.

Manon : C'est tout à fait ça et j'ajouterais bienveillante. Elles insistent sur l'importance de la confiance dans la relation avec les patients



Qu'est-ce qui vous ressource en dehors du travail ?

Sophie : Rentrer chez moi, bricoler et la danse de couple.

Manon : Les animaux et être à l'extérieur. Cela m'aide à déconnecter.



Recommanderiez-vous ce métier aux jeunes générations ?

Sophie : Oui, complètement ! C'est un métier où il n'y a pas de chômage et qui offre énormément de possibilités : hôpital, bloc opératoire, entreprise, prison, puériculture...et dans tous les pays. On peut évoluer toute sa vie. Ma fille a d'ailleurs récemment été diplômée.

Manon : Il y a tellement de spécialités, de diversité et de services différents qu'on peut toujours trouver sa place.

POUR LES JOINDRE

N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur ou à envoyer un SMS au



06 12 72 23 78

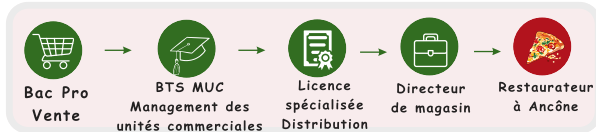


Une nouvelle adresse gourmande

LE COMPTOIR D'ANCÔNE



Installée depuis le 2 mars dans le village, la nouvelle pizzeria située 4 place du Platane depuis de nombreuses années déjà, attire une clientèle fidèle venue aussi bien des environs que de plus loin. Derrière ce projet ambitieux, un jeune entrepreneur de 31 ans, Alexandre Bertini et son épouse Elodie, domiciliés à Savasse, passionnés par le challenge et animés par une forte envie de réussir



"Les gens sont super agréables, super accueillants, très tolérants car nous avons fait quelques erreurs au début. C'est une belle découverte, on ne pouvait pas mieux espérer.

Pour un premier projet, c'est top !"

Alexandre Bertini

Après une carrière dans la grande distribution jusqu'au poste de directeur de magasin, il a décidé de relever un nouveau défi : reprendre la pizzeria du village et créer sa propre entreprise.

Mais avant l'ouverture de la pizzeria, le chemin n'a pas été sans obstacle. Plusieurs projets ont été menés sans voir le jour. « C'est difficile maintenant de faire un crédit à la banque en restauration si on n'a pas de gros atouts » confie Alexandre Bertini. L'installation dans le village s'est présentée comme une opportunité intéressante proposée par le propriétaire du local actuel qui lui a suggéré de reprendre le fonds de commerce. Une occasion rendue possible grâce à une trésorerie personnelle suffisante.

Si la pizza n'était pas son domaine au départ, il s'est lancé dans un apprentissage intensif en autodidacte. Pendant plusieurs semaines, il multiplie les recherches, les essais et les dégustations. « J'ai passé tout le mois de février, 24h sur 24, à travailler de la pizza [...] j'ai pensé pizza, j'ai mangé pizza, j'ai fait de la pizza », explique-t-il. Aidé par un ami restaurateur expérimenté, il construit progressivement sa propre identité culinaire.

Le défi était de taille : en seulement quelques semaines, il a fallu rénover les lieux, acheter le matériel, créer une carte et apprendre un nouveau métier. Les débuts ont demandé beaucoup d'adaptation, notamment sur la conception de la carte qui a depuis été retravaillée.

L'établissement mise sur des produits majoritairement frais et de qualité. Charcuteries tranchées sur place, préparation soignée et volonté d'amélioration font partie des priorités de l'équipe.

Inspiré par certains restaurants italiens qui proposent des pâtes servies dans des bols en pâte à pizza, Alexandre Bertini décide d'adapter le concept à sa manière et sert désormais ses salades dans les pâtes à pizza. « Je trouvais ça trop lourd [la version italienne], car ça faisait deux sources de gluten, je me suis dit pourquoi pas faire des salades dedans et ça a pris de l'ampleur. » Il propose également des hotdogs et des buns à emporter servis dans la pâte à pizza, des spécialités qui rencontrent elles aussi un joli succès auprès de la clientèle. « Je me suis dit que si on ne faisait que des pizzas, les gens allaient finir par s'ennuyer. »

Face au succès rencontré, l'établissement a recruté et s'appuie désormais sur une équipe composée d'une serveuse, d'un pizzaiolo/cuisinier expérimenté ainsi que d'un renfort le week-end. Cette organisation permet à Alexandre Bertini et à son épouse de se dégager du temps pour se consacrer à la gestion administrative, aux achats, au management sans oublier le développement commercial, notamment la communication et le démarchage auprès des entreprises afin de créer des partenariats.

Le restaurant peut accueillir jusqu'à 36 personnes entre la salle intérieure et la terrasse. Plusieurs projets sont déjà en préparation : nouvelle carte été/hiver, amélioration de la terrasse et rénovation de la façade.

Cette nouvelle adresse gourmande mérite d'être découverte. Elle est aussi l'occasion de rencontrer ce jeune restaurateur qui retient surtout l'accueil chaleureux des habitants.

POUR RÉSERVER



04 75 50 06 63



Le comptoir
D'ancône





Des professionnels à votre service

Les Caves du Soleil

Vins-Boissons-Bières

Location Pompe à bière

Professionnels



Particuliers



06 73 49 86 56

22, avenue St Martin
26200 MONTÉLIMAR



ADS Ancône - Aubignas - Rochemaure

Transports de malades assis
Transports privés / professionnels
Toutes distances



04-75-01-56-11



Kevin Pavard
· JARDINIER PAYSAGISTE ·

Création
de parcs et jardins

- Création de massifs
- Maçonnerie paysagère
- Mur pierres sèches
- Terrassement - Clôture
- Nettoyage de dallages
- Engazonnement
- Plantations

Entretien
des espaces verts

- Tonte de gazon - Débroussaillage
- Taille de vos fruitiers
- Taille de haies diverses
- Spécialité taille d'oliviers
- Elagage - Abattage d'arbres



07 85 66 18 86

ke.pavard26@yahoo.com



Paiement CESU accepté

L'épicerie de Mélanie

Mélanie vous accueille avec le sourire
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 16h à 19h15
Samedi et Dimanche de 9h à 12h30



Pain
Viennoiseries
Services FDJ
Journaux
Alimentation...

Retrait
Crédit Agricole

Terrasse
interieur
et exterieur



Place Albert Goujon - 26200 ANCÔNE

09 79 08 73 91 www.epicerie-de-melanie.



Aménagement d'un nouveau terrain de pétanque Place des Jonquières



La sécurité passe aussi par un marquage au sol visible



Avancement des travaux de la salle des fêtes

Les travaux de la salle des fêtes se poursuivent, mais ont pris du retard, ce qui entraîne un décalage de son ouverture.

Nous vous tiendrons informés dès que des éléments fiables permettront de préciser la suite du calendrier.



Achat d'un nouvel utilitaire



Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable et de la maîtrise des dépenses publiques, la commune a récemment renouvelé son véhicule utilitaire.

Ce nouvel investissement répond à un double objectif : réduire l'empreinte environnementale des déplacements municipaux tout en réalisant des économies sur les coûts d'utilisation - notamment en matière de consommation de carburant - et d'entretien du véhicule.

L'ancien utilitaire, devenu moins adapté aux besoins du service et plus coûteux à entretenir, a été revendu. Cette cession a permis de contribuer au financement de cette nouvelle acquisition tout en optimisant la gestion du patrimoine communal.

Par cette acquisition, la municipalité poursuit concrètement ses engagements en faveur de la transition écologique et d'une gestion responsable des finances communales.



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Sacha GUERCHON FRESSART : 17/12/25
 Lalie TAULEIGNE : 16/02/26
 Mathéo SIMONIAN CHAMPION : 19/02/26
 Jules VARAILLE DANAYROLLE : 03/03/26
 Emma CHARPY-GUITTAT : 14/03/26



MARIAGES

Maeva BOUCHARD
 et Geoffrey GUILLO : 06/06/26
 Estelle CHARREYRON
 et Sébastien DAUGUET : 06/06/26

DÉCÈS

Jackie PERESSON : 02/08/25- erratum
 Jacqueline ALLAIN née BUEY : 26/01/26
 Denise OLRV née HERGOUALC'H : 02/02/26
 Bernada PORTELLI née CAMILLERI : 19/02/26
 Vincent PIGNET : 28/02/26
 Hélène REBOUL née FOURNIER : 12/03/26
 Raymond ARNAUD : 31/03/26
 Marcel COLLONGE : 28/04/26



Contacts utiles à conserver



MAIRIE

Accueil 04 75 92 59 90
 Astreinte 06 37 10 86 71



ECOLES

04 75 92 59 93



PERISCOLAIRE

Directeur 06 81 99 87 39
 Mail : peri.ancone@montelimar-agglo.fr



URGENCES

18 17 15 119
 pompiers police SAMU enfance en danger



EAU POTABLE

Service client 04 63 36 10 00
 Appels techniques 04 63 36 10 08



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

3919



REMAID

Médiation sociétale
 04 75 55 39 34



PLAINTES EN LIGNE

Moncommissariat.fr

LA PHOTO DE NATHAN



Le grand cormoran est un oiseau pêcheur impressionnant, mais sa présence peut déséquilibrer certains milieux aquatiques.

En consommant de grandes quantités de poissons, il peut fragiliser certaines espèces locales et perturber les chaînes alimentaires. Ses colonies, souvent installées dans les arbres proches des zones humides, abîment aussi la végétation par leurs fientes très acides, ce qui modifie peu à peu la flore environnante. Malgré cela, le grand cormoran reste une espèce naturelle importante dans l'équilibre global des écosystèmes.



© Nathan Bigeard

Photo prise sur les bords de la Lône



Bigéard-photographie



Nathan Bigeard

Envie de suivre toute l'actualité du village en temps réel ?

NOUVEAU

Télécharger dès maintenant l'application Panneau Pocket. C'est simple, rapide et sans publicité !

Informations pratiques, événements, alertes, vie locale ...

Restez connectés à votre commune où que vous soyez.



TÉLÉCHARGEZ  **PanneauPocket**
POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

100%
GRATUIT

- 1 Ouvrez l'application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Ouvrez "PanneauPocket" et recherchez la commune ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le 



100% ANONYME 0% PUBLICITE



HALTE AUX INCIVILITES

Environnement



L'abandon de déchets dans la rue



C'est **135 €**
d'amende à régler dans les 45 jours



Au-delà de ce délai,
l'amende passe à **375 €**



Si vous ne payez toujours pas,
le juge peut fixer l'amende à

750 € maximum*

À savoir

* L'amende peut aller jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Service-Public.fr

STOP

AUX DÉJECTIONS
CANINES SUR LA VOIE
PUBLIQUE

Ne pas ramasser les
déjections est sanctionné
d'une amende forfaitaire de

135€

majorée 375 €

Art.R.554-2 du Code Pénal.
Art.R.541-76-1 du Code de l'Environnement.



Pour
le bien de
**TOUS ! TOUS
RESPONSABLES
TOUS
CONCERNÉS**

STOP

AUX REJETS D'EAU
DE PISCINE
SUR LA VOIE PUBLIQUE

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :



BRUYAGE



COMPOSTAGE



PAILLAGE

Révisé par les conseils au
plus proche niveau de votre territoire ou le plus proche des actions

VALORIZO

ARS

ARS



HORAIRES (sauf juin juillet août)

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dim.
	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat	Apm	Mat
Les Présidents *													
Les Léonards *													
Les Constantins **													
La Laupie													
Logis Neuf ***													

Mat = 9h à 11h45
Apm = 14h à 17h

Ouvert
 Fermé

* Montélimar
** Montboucher-sur-Jabron
*** Saulce-sur-Rhône

www.montelimar-agglo.fr
(rubrique Aménagement puis déchets) ou à l'accueil de votre mairie

Carte
déchèterie
sur

Fermé tous les jours fériés

HORAIRES JUIN JUILLET AOÛT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Les Présidents *							
Les Léonards *							
Les Constantins **							
La Laupie							
Logis Neuf ***							

Lundi au Vendredi = 7h30 à 13h
Samedi = 7h30 à 15h
Dimanche = 9h à 11h45

Ouvert
 Fermé

* Montélimar
** Montboucher-sur-Jabron
*** Saulce-sur-Rhône



Distribution gratuite de compost

●●● RENDEZ-VOUS DANS VOTRE DÉCHÈTERIE !

Vendredi 2 octobre

14h00 - 17h00

Samedi 3 octobre

9h00 - 11h45 et 14h00 - 17h00

Chemin de Vermonon
26 740 MONTBOUCHER SUR JABRON

chemin du Broquet
26 270 SAULCE-SUR-RHÔNE



Montélimar
Agglomération
SINCE 1870



INFO-INFO- INFO-INFO-INFO-INFO- INFO-INFO-INFO-INFO- INFO-INFO-INFO

Par arrêté préfectoral en date du 11 juillet 2023 réglementant les bruits de voisinage sur le département de la Drôme que vous pouvez consulter en mairie, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que de

8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi

Ces travaux sont interdits les dimanches et les jours fériés



AGENDA



JUILLET



DIMANCHE 12

Place des platanes
A partir de 20h30



LUNDI 13 ET MARDI 14



Fête de la Lône
Place des platanes
Organisée par l'ADL



LUNDI 20

Place des platanes
De 14h00 à 17h30

LUDOBUS



SAMEDI 25

Cour de la bibliothèque
A partir de 21h00
Organisé par ACP



Comédie-chant burlesque

AOÛT

FÊTE VOTIVE ANCÔNE
Les 28, 29 et 30 août
Par Pétanque Ancônoise

Vendredi 28/08

- 17h Ouverture fête foraine
- 18h30 Chasse au trésor pour les enfants dans le village sous la responsabilité des parents
- 20h Soirée dansante : karaoké + bal avec « DJe Rome »

Samedi 29/08

- 13h30 Concours de pétanque en doublettes montées
- 21h Soirée dansante en compagnie de la chanteuse Marie Buquet
- 22h30 Feu d'artifice

Dimanche 30/08

- 13h30 Concours de pétanque en doublettes montées

Stands forains, buvette, et petite restauration disponibles sur l'ensemble des 3 jours !



Centre du village
Organisée par la pétanque

VIE ASSOCIATIVE



LES ASSOCIATIONS *du village*



Découvrez la richesse de notre tissu associatif. N'hésitez pas à contacter les présidents(es) pour plus de renseignements.



LE SOU DES ÉCOLES
Présidente : Anaïs Chapus
✉ lesoudesecolesanconaises@gmail.com



LA CHASSE (A.C.C.A)
Président : Teddy Wilk
✉ teddy.wilk@orange.fr



LA PAROISSE
Présidente : Georgette Plan
✉ gf.plan26@outlook.fr



US ANCÔNE
Président : Jimmy Domise
✉ 26us.ancone@gmail.com



LE CLUB HONORINE
Présidente : Marie-Louise Teyssier
✉ honorine.ancone@gmail.com



LE TENNIS CLUB
Président : Franck Bigard
✉ bigardfranck@msn.com



ADL (Association Détente et loisirs)
Président : Eric Rhodet
✉ sylvie.rhodet@orange.fr



LES FOUS DU BAD
Président : Johnny Berthou
✉ lesfousdubad26@gmail.com



LES PITCHOUNS
Présidente : Sandrine Grégoire
✉ sandrinegre26@gmail.com




LE TAROT
Présidente : Stéphanie Donger
✉ stephaniedonger26@gmail.com




COMITE DES FÊTES
Présidente : Corinne Bigard
✉ comitedesfetes26200@gmail.com



LES ARCHERS
Président : Pascal Viltard
✉ archers-ancone@laposte.net



ACP (Ancône Culture et Patrimoine)
Président : Claude Froment
✉ claudе.froment26@gmail.com



LA PÉTANQUE ANCONAISE
Président : Laurent Roche
✉ petanque.anconaise@gmail.com

Un grand **MERCI** à toutes nos associations !





VIE ASSOCIATIVE

ACP (Ancône Culture et Patrimoine)

Une Assemblée Générale 2025 dans un espace inhabituel



Il y avait beaucoup de monde à notre assemblée générale du 20 février 2026. Merci à vous tous pour votre chaleureuse présence, merci, encore merci !

Elle se tenait, chose inhabituelle, à la cantine du groupe scolaire Jacques Prévert. Le « menu » proposé était copieux. Le choix d'une formule apéritif dinatoire, l'a rendue plus digeste en facilitant les déplacements d'une table à l'autre, d'un interlocuteur à l'autre. La parole s'est vite libérée pour sortir des sentiers battus et du confort de nos petits cercles d'intimes où, souvent, nous ronronnons, bercés par nos certitudes. Prendre l'air, s'oxygéner les méninges dans la diversité des opinions, c'est vital pour notre association qui s'efforce d'être « utile à vivre et à rêver » dans ce village où toutes et tous, nous habitons.

Une aventure humaine partagée

Depuis 10 ans, notre association trace sa voie et affirme sa singularité dans le milieu associatif de la commune. Le dynamisme de ses bénévoles de tous poils, a fait merveille. Une véritable aventure humaine prend forme et s'installe. Où en sommes-nous ? Où allons-nous ? Notre projet associatif 2026-2027 répond à ces questions :

- En 2025 le mécénat avec la CNR a été signé et nous permet de développer 3 actions bien identifiées qui devront être finalisées avant la fin de cette année, nous vous les rappelons :
1/Aménagement d'un mini-musée à la Chapelle-Maison du patrimoine déjà bien avancé avec son exposition des 10 ans d'ACP, une nouvelle maquette d'un « bac à traile » et de son

embarcadère. Passer le Rhône a toujours été une difficulté et ce moyen de transport était une solution.

2/Création d'une frise historique (8mx1.5m) intitulée «Ancône, 8 siècles d'Histoire» qui sera installée devant la haie, face à l'entrée de la Chapelle-Maison du patrimoine.
3/Réalisation d'une exposition photographique « Ancône d'hier et d'aujourd'hui » sur les grands panneaux de la bibliothèque.

Merci à nos concitoyens, jeunes, très jeunes et moins jeunes pour avoir volontiers pris la pose et s'être approprié ce projet, le faire devenir sien... le nôtre.

- L'équipe des mardis en chantier, toujours sur la



brèche, poursuit l'entretien et l'équipement des bords de Lône. Ce printemps, elle a monté et installé deux tables et ses bancs offerts par la municipalité pour mieux se poser et se reposer au beau milieu de l'espace Carreton. Cette équipe reste ouverte et prête à vous accueillir volontiers, même ponctuellement, si vous désirez prendre part à l'amélioration de nos lieux de vie et rêver avec elle, les réalisations de demain.





- **Le projet d'exposition** « Je dessine mon village », réalisé en relation avec nos écoliers et nos enseignantes est en préparation. Il s'exposera au printemps prochain. Les conseillers municipaux juniors participeront aussi à notre projet « Ancône d'hier et d'aujourd'hui ».

- **L'appel à don** pour le financement de la restauration de la Digue Historique d'Ancône, a été signé fin janvier entre notre association et la Fondation du Patrimoine. Les membres actifs d'ACP sont très sensibles à la générosité des premiers donateurs. Il n'y a pas de petits dons ! Chacun donne à sa mesure et chacun de ces gestes bienveillants compte pour nous accompagner et nous conforter dans le sens unique de nos actions, celui du collectif et de la collectivité. Nous entreprenons ensemble ! **Le théâtre** a repris ses droits en extérieur dans la cour de la bibliothèque où la compagnie Furtives Épopées a installé ses tréteaux pour interpréter une comédie musicale pleine d'émotions « Dame Quichotte » le dimanche 7 juin.

La déambulation théâtralisée supplémentaire du samedi 27 juin a été dédiée à nos donateurs et menée par les merveilleux acteurs de Happi la Compagnie.

Nous accueillerons la Ruche de Thalimelpo dans la cour de la bibliothèque (Samedi 25 juillet à 21h, Entrée 12€) pour une comédie policière inspirée du film d' Alfred Hitchcock « Les 39 Marches » où la musique et le chant se côtoieront.

Les projets de demain, des envies de voguer et de voler Creuser notre histoire, monter des dossiers, une petite équipe s'y emploie assidûment avec beaucoup de courage et de conviction. Elle recherche et trouve les moyens financiers pour accompagner notre village vers son avenir, qu'elle juge bien visible et à portée de main.

- **Nos espaces naturels et aquatiques délimités** par notre linéaire de digue (appel à don en cours) lié à notre histoire, doivent être aménagés pour s'adapter à la pratique d'activi-



tés de pleine nature, sur l'eau (barque, canoë, pêche...) et autour de l'eau (balade, circuit de randonnées pédestre et cycliste...). voir photo du type d'apponnement en bas de la page.

- **Nous travaillons à la mise en place d'un « bac à chaîne »** pour relier la place des platanes à la pointe de l'île Blanc. Cette embarcation fonctionnera en toute autonomie, à « l'huile de coude » et en libre-service. Nous l'avons expérimentée, elle sera un plus pour l'attractivité des lieux. La CNR et la Fondation Crédit Agricole Pays de France s'intéressent à son installation.

- **Nous travaillons encore avec Montélimar-Agglomération, le Musée Européen des Avions de Chasse, l'antenne transport fluvial du lycée des Catalins** qui va apponter deux nouvelles péniches-écoles à notre halte fluviale. Nos rencontres avec tous ces partenaires passionnés sont fructueuses, elles se poursuivent dans la bonne humeur. De nouvelles actions d'animations communes sont prévues, elles s'harmonisent pour préparer les Journées Européennes du Patrimoine (19-20 septembre prochain). Elles nous donneront des envies de voguer et de voler.

Une programmation est en cours, elle vous sera annoncée et diffusée prochainement.

FONDATION
DU PATRIMOINE

ACP
Ancône
Culture & Patrimoine

► **Je donne**
pour la restauration de
la digue d'Ancône !

Montant des travaux
430 772€

Objectif de collecte
40 000€

Début des travaux **2026**

Vous trouverez des bulletins de don
à l'épicerie de Mélanie et à la mairie





VIE ASSOCIATIVE

La compagnie des Archers



Championnat Départemental (CD 26)

Cette saison hivernale, la Compagnie des archers d'Ancône a vu ses archers briller lors du Championnat Départemental de la Drôme. Dans la catégorie Senior 3 en arc classique, les fines flèches du club ont littéralement survolé la compétition. Luc a décroché le titre de champion départemental suivi de très près par Pascal V. qui s'empare d'une magnifique deuxième place sur le podium. Derrière ces performances individuelles, c'est toute une dynamique collective qui s'est exprimée. Un immense bravo à l'ensemble de l'équipe pour l'énergie, la passion et la détermination investies sur le pas de tir, faisant rayonner haut et fort les couleurs d'Ancône.

tion investies sur le pas de tir, faisant rayonner haut et fort les couleurs d'Ancône.

Tradition et précision :

la reconquête du Tir du Roy Au-delà des compétitions officielles, la vie de la Compagnie est rythmée par ses grandes traditions ancestrales. Le très attendu « Tir du Roy » a tenu toutes ses promesses cette année dans une ambiance à la fois solennelle et chaleureuse. Après une succession de tirs précis et de moments de suspense partagés, c'est finalement Pascal B. qui est parvenu à décrocher le titre suprême en abattant l'oiseau de bois. Revêtu de la célèbre écharpe rouge et salué par ses pairs, il devient officiellement le Roy de la Compagnie pour l'année.

L'esprit d'Ancône au cœur du Tir Beursault

Le Tir Beursault, une discipline traditionnelle exigeante qui demande une concentration absolue et un respect strict des valeurs de l'archerie. Lors de ces rencontres amicales mais disputées, Véronique, Déborah et Jean-Marie ont porté haut l'esprit d'Ancône en enchaînant les flèches honorables dans le jardin d'arc. Des moments de partage intergénérationnelle autour des cibles.



Cours de tir à l'arc
de 10 à 90 ans

Du 13 juillet au 28 août 2026

TARIFS des SEANCES

Individuel Groupe

1h ... 10€ 5 pers

2h ... 19€ 70€

Stade de tir à l'arc

5h - 45€

Sur réservation au
06 32 05 24 24

VIE ASSOCIATIVE



Le Club Honorine



Un premier trimestre riche en émotions !
Le Club Honorine ne manque pas d'énergie en ce début d'année 2026. Entre assemblée générale, sorties culturelles et préparatifs festifs, nos adhérents ont de quoi s'occuper.

Vie du Club : Une nouvelle équipe en place
Le vendredi 13 février 2026 l'Assemblée Générale s'est tenue exceptionnellement à la

cantine de l'école Robert Desnos (en raison des travaux de la salle Claude Allain). Nous remercions chaleureusement les 122 adhérents qui ont renouvelé leur confiance au club.

Le nouveau bureau pour l'année 2026 :

Présidente : Marie-Louise TEYSSIER
Vice-Présidente : Lucienne MELZANI
Secrétariat (Binôme) : Jacques MARITON et Jean-Pierre SERGUIER

Trésorier : Gilbert ROCHER / Adjointe : Josiane DUC

Responsable Matériel : Francis PLAN
Administrateurs : Annie Champetier, Collette Correas, Christiane Gil, René Girard, Jeannine Mariton, Joëlle Mayeur et Thérèse Pruvost.



Retour sur nos sorties

- 12 Mars 2026 - Hommage à Jean Ferrat : 60 participants ont pris la route de l'Ardèche. Après une halte conviviale à la cave de Rosières et un excellent repas au restaurant «Les Cèdres» à Joyeuse, le groupe a été transporté par le spectacle « Jean d'ici, Ferrat le Cri » de Jean-Marc Moutet à Lablachère. Une journée riche en émotions !
- 23 Avril 2026- Escapade à Viviers : Nous nous sommes retrouvés à l'Hostellerie Charles de Foucauld. Un repas succulent a précédé une après-midi libre, soit retour à la maison soit découverte du port et/ou de la majestueuse cathédrale de Viviers
- 28 Mai 2026- sortie à Saint-Donat-Sur-l'Herbasse : déplacement pour notre traditionnel repas de cuisses de grenouilles,

puis visite l'après-midi du musée de la Pogne .
- 5 Juin 2026 - Repas des vacances : Malheureusement, n'ayant pas la garantie que les travaux de la salle Claude Allain soient achevés, le repas se déroulera à la salle des fêtes de Savasse.
Événement : Le Club fête ses 50 ans !

Notez bien la date : le 18 octobre 2026, le Club Honorine célébrera son demi-siècle d'existence ! Un comité d'organisation (composé de Lucienne, Josiane, Collette, Jeannine, Jean-Pierre, Jacques et Gilbert) est déjà à pied d'œuvre. Nous vous préparons une journée mémorable : **Repas festif avec un dessert surprise.**

- Animation musicale avec le duo Pauline et Alex.
- Spectacle magique au cours du repas avec Pierrick Martinet un magicien mentaliste.
Rendez-vous le dimanche 18

Octobre 2026
« Nous comptons sur la présence de tous les habitants d'Ancône, de leurs familles et de leurs amis pour souffler ces 50 bougies avec nous ! »

Un rappel !!! Le club vous accueille les lundis, mardis et vendredis de 14 h à 18 h avec le café à 14 h et le goûter à 16 h, venez nous voir cela nous fera plaisir.



Club Honorine Ancône





VIE ASSOCIATIVE

La Pétanque Ancônaise

L'aménagement des terrains de pétanque se poursuit avec l'installation des toilettes financées par la mairie. Le club a investi dans un conteneur buvette à aménager par la suite.



La saison de pétanque a débuté avec deux victoires en championnat pour l'équipe féminine. Le

troisième tour de la Coupe de la Drôme s'est déroulé le vendredi 5 juin 2026 à 19h au Clos Loubet contre la Pétanque des Adhémar.

L'équipe masculine, quant à elle, est toujours en course dans la Coupe de la Drôme et affrontera l'équipe de Saint Gervais, dont la date est à prévoir.

Pour la 6ème année consécutive, nous organiserons la fête votive les 28, 29 et 30 août pour continuer à faire vivre le village. Petites nouveautés cette année, nous débiterons la soirée du vendredi par un karaoké, et la soirée du samedi sera animée par la chanteuse Marie Buquet.

Nous comptons sur votre présence et votre bonne humeur en notre compagnie.

(Tous les détails dans la page 22 rubrique agenda)



Pétanque Ancônaise



ADL (Association Détente et Loisirs)

Le marché de Noël du 14 décembre dans la cour de la bibliothèque a connu cette année, encore un succès.

Hûîtres, omelette aux truffes, crêpes ont régalé petits et grands !!

Plusieurs exposants ont répondu présent.

L'atelier décoration de Noël a accueilli une quinzaine d'enfants et ils sont tous repartis avec les sujets décorés pour le sapin !!



Merci aux associations, Le Sou des Ecoles ainsi que ACP, pour leur participation.

Merci aux bénévoles de l'association ADL, et aux autres personnes qui nous ont aidés pour ouvrir les hûîtres.

Merci également aux ancônaises et ancônais d'avoir répondu présent pour cette belle manifestation.

A venir :

Le 13 juillet sur la place des platanes, concours de pétanque l'après-midi, le soir le bal et le feu d'artifice offert par la municipalité. Restauration et buvette sur place.

Au plaisir de vous rencontrer, et vous pouvez suivre les manifestations sur la page Facebook de l'association :



A.D.L Association Détente et Loisirs

C'est par une belle journée que le vide grenier organisé par ADL s'est déroulé le dimanche 24 mai. 56 exposants ont fait le bonheur des chineurs et des promeneurs qui ont pu découvrir le village d'Ancône. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.





US Ancône

U17: Une entente qui a parfaitement fonctionné.

Cette année, faute d'effectif suffisant, le club a mis en place une entente avec Meysse et Rochemaure pour les U17. Des joueurs qui ne se connaissent pas forcément ont appris à jouer ensemble, à créer un vrai groupe et à progresser collectivement.

Après une phase de brassage réussie, l'équipe a intégré le championnat D3.

Cette entente a été une vraie réussite humaine et sportive. Bravo aux joueurs et aux éducateurs pour leur investissement tout au long de la saison !!!

Les U15 cette saison

Le club a eu le plaisir d'organiser à domicile les tournois U15 et U17 qui ont réuni de belles équipes dans une excellente ambiance.

Nos U15 ont participé au championnat de D4.

U7 - U9 - U11 : De belles expériences pour nos jeunes.

Nos jeunes joueurs ont participé à de nombreux plateaux et à plusieurs tournois. Des moments de plaisir, d'apprentissage et de partage, qui contribuent à leur progression et à leur passion pour le foot !

Tournés vers l'avenir

Le club prépare déjà la saison prochaine avec :

- L'arrivée d'un nouvel entraîneur pour le groupe des seniors
- La création d'une équipe **U20** afin de poursuivre la progression de nos joueurs au sein du club

SENIORS : deux belles équipes

- L'équipe première assure son maintien en D3
- L'équipe réserve espère décrocher une montée en D4

Merci à tous nos joueurs éducateurs, bénévoles, partenaires et supporters pour leur soutien tout au long de cette saison.



Le football se vit ensemble :
rejoignez le club
pour la prochaine saison !



VIE ASSOCIATIVE

Le Sou des écoles

Après une année difficile en lien avec les travaux prometteurs de la salle des fêtes et malgré l'organisation de ventes diverses, le sou des écoles s'es-souffle.



Le bureau démissionnera lors de la prochaine Assemblée Générale prévue en septembre 2026 et l'association est donc en recherche de trois personnes intéressées pour occuper les postes de président, trésorier et secrétaire afin de faire perdurer l'action en direction des enfants du village.

Pour toutes questions, vous pouvez joindre la secrétaire actuelle au 06 61 10 54 44.

La Paroisse Notre Dame du Rhône



Monseigneur François Durand administre le diocèse de Valence et ses 22 paroisses.

La communauté catholique d'Ancône fait partie de la paroisse Notre Dame du Rhône.

La messe du dimanche a lieu à 9h le 3ème et le 5ème dimanche du mois à l'église, grande rue.

La maison paroissiale au 19 rue Sainte Croix à Montélimar (tel : 04 75 92 30 16) est ouverte :

- de 9h30 à 11h30 tous les jours sauf le dimanche

- de 16h30 à 18h30 sauf le samedi et le dimanche.

- en juillet et en août, uniquement le matin.

Le journal paroissial, les Echos, est à votre disposition dans les différentes églises de la paroisse. Des exemplaires sont déposés à l'épicerie et à la mairie.

Chapelet : les vendredis de Mai et Octobre à 18h30 à l'église.

INFOS PRATIQUES

- pour un baptême ou un mariage religieux, contacter la permanence de la paroisse au 04 75 92 30 16

- pour le catéchisme des enfants de 3 ans au Cour Moyen au 04 75 92 30 16 ou

cat.montelicat@gmail.com

- pour les jeunes au collège ou lycée,

contacter la permanence de la paroisse au 04 75 92 30 16

- pour des funérailles à l'église s'adresser aux pompes funèbres qui contacteront la paroisse

- visite commentée de l'église, contacter Mme PLAN

(tel : 06 11 21 81 40) ou Mme MAHTEU (tel : 06 76 32 68 45)

Le denier de l'Église est un don versé chaque année par les catholiques. Il permet de couvrir les traitements des prêtres et les salaires des personnes au service du diocèse de Valence. C'est la principale ressource de l'Église catholique.

Si vous êtes imposables, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts égale à 66 % de votre don.

Vous trouverez des documents dans les différentes églises.

Les panneaux près de l'église vous informent des événements importants de la paroisse.

Site paroisse :

<http://ndrhone-valence.cef.fr>

fr. facebook :

paroissenotredamedurhone

Responsables de la communauté : Mmes Elisabeth Bonpain, Marie-Pierre Mahteu, Brigitte Collet et M.Pierre Aubert
Relais de la communauté : M.P. Mahteu, G.Plan, P.Aubert



Des professionnels à votre service



LE CONFORT TOUTE L'ANNÉE

ZCR Énergie vous accompagne dans votre projet avec des solutions performantes, économiques et durables.

Votre confort, notre énergie

**SPÉCIALISTE DE VOTRE
CONFORT THERMIQUE**

POMPE À CHALEUR
AIR AIR
atlantic

INSTALLATION
GARANTIE
10
ANS

OFFRE PREMIUM
1750 € TTC
 GARANTIE 10 ANS
Pose et matériel inclus*

OU

OFFRE STANDARD
1500 € TTC
 GARANTIE STANDARD
Pose et matériel inclus*

CONFORT EN ÉTÉ
comme en hiver

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
au quotidien

SILENCIEUSE
et performante

SOLUTION ÉCOLOGIQUE
et durable

INSTALLATION
par des experts qualifiés

ENTRETIEN
pour une performance optimale

DÉPANNAGE
rapide et efficace

DEMANDEZ VOTRE DEVIS GRATUIT
06 76 00 71 31
zcrenergie@gmail.com

- Matériel Atlantic de haute qualité
- Installation garantie selon l'offre choisie
- Service de proximité et suivi personnalisé

Intervention jusqu'à 30 km
autour de Montélimar

*Prix à partir de 1500 € TTC pour une installation standard dans les conditions normales d'accès. Voir conditions détaillées lors du devis.



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
marco.fr • #canicule



Des professionnels à votre service



topocad

INFORMATIQUE
INFRANET
PRINT

INFOGERANCE-IMPRESSION
RESEAU-INTERNET ET TELEPHONIE POUR
ENTREPRISES-LOGICIELS DE GESTION

Depuis plus de 20 ans.
Professionnels et Particuliers

 04 75 46 25 47  topocad.fr
contact@topocad.fr

ZAE de Boulagne 580 chemin des coquelicots
26160 La Bégude du Mazenc

BRICOMARCHÉ

MAISON - JARDIN

+ DE FIDÉLITÉ POUR + D'AVANTAGE



Flashez ce QR code
POUR RETROUVER
NOS PROMOS, PARTOUT,
TOUT LE TEMPS





CLICK &
COLLECT
Retrait 2h
en magasin



Bricomarché Le Teil



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
8h30-12h/14h-19h

Le dimanche 9h-12h

LE TEIL

Tel. 04 75 49 65 70



HALTE AUX CAMBRIOLAGES !

Sécurité privée des biens et des personnes depuis 30 ans



ALARME



TÉLÉSURVEILLANCE



ASSISTANCE

04 75 01 02 07

Nos agences : Ancône - Montélimar - Pierrelatte